



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE METEO-FRANCE
VENDREDI 3 OCTOBRE 2014

Ordre du jour

Parmi les points d'actualité, la vigilance rouge en cours.....	1
Mesures sociales, point traité en préambule.....	1
Le rectificatif n°2 du budget de Météo-France.....	2
La transmission des comptes annuels aux administrateurs.....	2
Les marchés publics suivants sont approuvés.....	3
Réseau RADOME / RESOME :.....	3
Accueil et au gardiennage sur le site de Toulouse.....	3
Gestion et exploitation de la restauration sur le site de Toulouse.....	3
Gestion de la flotte de véhicules et à la gestion de carburants.....	3
Recherche : les conclusions de la réunion du Comité scientifique consultatif du 26 mai 2014 sont présentées par sa présidente.....	4

Parmi les points d'actualité, la vigilance rouge en cours

Parmi les points d'actualité, la toute récente vigilance rouge est mise en avant.

Le ministère de l'intérieur tient à adresser un message de sympathie et de reconnaissance aux équipes de Météo-France concernant la mise en oeuvre de nombreuses procédures CATNAT.

La DSNA (le contrôle aérien à la DGAC) précise être l'objet de mesures de restructuration (ex. 10 tours de contrôle vont fermer) et son représentant rend hommage aux équipes impactées par les processus de changement.

Le ministère de l'agriculture rend hommage à la qualité des prévisions météo ce été.

Le représentant de l'environnement souligne l'amélioration des prévisions respectives - tant sur les crues que sur la météo -. La collaboration entre Météo-France et Schapi est productive indique-t-il, soulignant l'intérêt à développer ensemble des outils de prévisions de crues soudaines.

Mesures sociales, point traité en préambule

Après ce tour de table en l'honneur des personnels de Météo-France, et toujours en préambule, à l'initiative des administrateurs représentants des personnels (CGT notamment), un point est demandé sur la mise en oeuvre des mesures sociales.

En amont, chacun a agi, FO a saisi cet été par mél, Solidaires a écrit un courrier au ministère, la CFDT a évoqué le sujet au Comité technique ministériel devant la ministre Mme Royal.

Chaque organisation y va de son couplet en matière de commentaires. Voici le nôtre (nous avons dû changer en séance la conclusion, du fait des précisions de la part du représentant du budget) :

« On est en droit de penser que les personnels, pour la plupart, sans doute pas tous, donc des personnels ont confiance dans les administrateurs de l'Etablissement et dans les institutions qu'ils représentent (l'Etat, les ministères, notamment nos ministères de tutelles). On peut même penser que des personnels ont confiance dans notre nouveau p-dg.

*Mais cette ode à la confiance ne vaut que si elle n'est pas trahie.
Il se trouve que les sommes nécessaires aux mesures sociales 2013 sont en charge à payer, donc dans le budget de l'Etablissement. Il reste deux mesures sociales à mettre en oeuvre. Pour 2014, le dossier des mesures sociales est au point mort.
Les annonces de ce jour permettent d'entretenir la confiance. »*

En effet, le représentant du budget (M. Barbesol) précise que « les difficultés techniques sont résolues, les décisions sont assumées par les cabinets y compris pour 2014 », que « le CIAV sera mis en paye cette année », qu'un dernier frein pour les postes supplémentaires CUT provient « de la fonction publique ». Le représentant du MEDDE (M. Tapadinhas) et le p-dg confirment ces éléments ; des réunions entre cabinets des ministères la veille au soir (« assez tard ») ont permis ces déblocages, donc quelques avancées.

Le niveau de revalorisation des primes des personnels techniques (les primes dites « ITS » pour les ITM et TSM) est en cours de discussion.

Nous notons donc que le CIAV (pour les ITM, TSM) sera bien payé d'ici la fin de l'année au titre de 2013 (Complément Indemnitaire Variable de l'année 2012). Un intéressement collectif sera mis en oeuvre pour prendre la suite de cette prime.

Nous aurons à suivre de près la correspondance entre les années de référence et années de versement. Les versements attendus sont de 100 à 150 euros pour chaque année.

Le rectificatif n°2 du budget de Météo-France

Ce deuxième et dernier budget rectificatif de l'exercice 2014 acte une baisse de la subvention d'Etat (- 4,75 M€), et un réajustement de la prévision de consommation des crédits de personnel (- 1 M€).

Même si les pronostics en terme de recettes commerciales sont moroses, le budget n'est pas modifié sur ce poste ; Météo-France garde l'objectif de 35 M€ de recettes.

Le budget de l'Etablissement s'élève après cette rectification à 395 M€. La subvention d'Etat est ramenée à 241,8 M€.

Lors du vote du budget initial, le prélèvement sur fonds de roulement était de 3,75 M€, il est désormais de 7,6 M€. Ce fonds propre à Météo-France aura pour ordre de grandeur 37 M€, soit environ 37 jours de fonctionnement (la limite basse officielle serait « selon les experts » de disposer de 30 jours de fonctionnement).

Les organisations syndicales votent contre ces baisses et ponction sur fonds de roulement, les autres pour. Au moment du vote : 6 contre, 11 pour.

La transmission des comptes annuels aux administrateurs

Les délais de transmission du compte financier aux administrateurs avant le passage en Conseil pour approbation et information sur l'avancement de Météo-France pour la mise en place du GBCP Les documents seront remis sur table alors que précédemment ils étaient fournis à l'avance par courrier. Bien entendu, une version électronique sera fournie avant la tenue de la réunion du Conseil.

Les organisations syndicales s'abstiennent. Vote : 6 abstentions, 12 pour

Les marchés publics suivants sont approuvés

- *Réseau RADOME / RESOME :*

marché relatif à la fourniture des éléments pour son renouvellement, voté à l'unanimité

- *Accueil et au gardiennage sur le site de Toulouse*

3 contre (Solidaires), 3 abstentions (CGT, CFDT, FO), le reste (12) pour

La nouvelle entreprise a obligation légale de reprendre les personnels actuellement en place, mais des agents ont fait d'inquiétudes sur leurs conditions de travail (ce qui motive le vote contre de Solidaires).

- *Gestion et exploitation de la restauration sur le site de Toulouse*

Le même problème que précédemment se pose : les personnels sont repris mais leurs conditions de travail sont très incertaines, selon la CGT. La direction reconnaît sur 25 postes, 2 vont être supprimés. Eurest (en remplacement de Sodexo) a malgré tout obtenu une assez bonne note concernant l'organisation de la prestation de la restauration.

Solidaires relève que l'assistant de Météo-France pour l'étude de ce marché a émis des craintes sur les moyens mis en oeuvre. Le président de la CCA (Commission de Conseil des Achats) précise qu'il avait lui-même remarqué cela, mais qu'il a ensuite été convaincu par l'organisation originale proposée par le nouveau fournisseur.

De manière générale, la secrétaire générale précise que Météo-France a actuellement tendance à alléger au maximum les contraintes qui pèsent sur les candidats au marché pour avoir une « performance globale de nos achats », avoir le mieux-disant. Le secrétariat général de Météo-France allège les contraintes sur les conditions annexes, pas sur la qualité des prestations de service. « *Un suivi très fin de ce marché sera fait* » est-il précisé.

Le p-dg rappelle que la politique d'achat publique repose sur des critères d'appréciation nombreux et précis. Il n'y a selon lui pas de baisse systématique de la qualité de service. Il ajoute que Météo-France n'a pas vocation à s'immiscer dans les moyens mis en oeuvre par le prestataire.

En résumé, seul le résultat compterait.

Cette vision des choses ne nous paraît pas conforme aux jurisprudences existantes en matière de responsabilité sociale des acheteurs dans les marchés publics. Météo-France est acheteur public, et le code des marchés publics ouvre explicitement la possibilité d'introduire des clauses sociales dans les marchés. La jurisprudence de la Cour européenne de justice a confirmé cette démarche. La Constitution française, avec la Charte de l'environnement, et l'article 5 du code des marchés publics du 1er août 2006, obligent le maître d'ouvrage ou le commanditaire à définir ses besoins en fonction d'objectifs de développement durable, c'est-à-dire notamment de progrès social (nous mettons en gras) :

Article 5 du code des marchés publics

*I. - La nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées avec précision avant tout appel à la concurrence ou toute négociation non précédée d'un appel à la concurrence **en prenant en compte des objectifs de développement durable.** [...].*

Aussi, nous votons contre ce marché.

Vote : 5 contre (CFDT, CGT, Solidaires), 1 abstention (FO), 12 pour.

- *Gestion de la flotte de véhicules et à la gestion de carburants*

Vote = 1 Contre (FO qui doute des économies réalisables par cette voie),
17 Pour dont Solidaires, CGT, et CFDT

Recherche : les conclusions de la réunion du Comité scientifique consultatif du 26 mai 2014 sont présentées par sa présidente

Les actualités de recherche, ainsi que deux thèmes (la contribution au GIEC et les études menées en matière de climat urbain) sont spécifiquement abordés.

Parmi les actualités, le CNRM-GAME - coeur de nos équipes de recherche - sera évalué en novembre, le nombre d'observations utilisées dans le modèle Arpege a doublé, la préparation de la mise en oeuvre opérationnelle de nouveaux modèles à maille fine.

Les services Copernicus sont présentés. La Commission Européenne a émis fin 2013 des appels à candidature pour opérer les services Marine, Atmosphère et Climate Change. Le rôle actuel de Météo-France est de seconder le CEP (Centre Européen, pour le domaine Atmosphère) et Mercator (pour le domaine Océan) pour fournir ces services. Il est décrit en quoi consistent les contributions – contractuelles - de Météo-France dans les domaines Atmosphere et Ocean.

Les services à fournir seront de plus en plus larges, il y aura d'autres appels d'offres, notamment concernant le domaine du changement climatique. Météo-France se prépare à répondre dans d'autres domaines (la prévision saisonnière, sur les services dans les domaines de l'énergie, l'alimentation en données de scénarios climatiques, etc.).

De nombreux chercheurs de Météo-France ont contribué au 5ème rapport du GIEC notamment en participant à des réunions avec les spécialistes nationaux de l'IPSL (ex. Jean Jouzel), le CERFACS, le LGGE (laboratoire de glaciologie et de Géophysique de l'Environnement). Dans le rapport du GIEC, une cinquantaine d'articles cite le nom d'un chercheur de Météo-France.

Les moyens humains consacrés à cette activité (de contribution au GIEC) côté Météo-France ont été multipliés par 5, passant de 2 à 10 personnes, sur les 10 dernières années.

Les îlots de chaleur urbain sont particulièrement étudiés. Le modèle TEB (Town Energy Budget) de Météo-France est très utilisé, y compris au-delà de Météo-France. Différentes initiatives ont été présentées au Conseil d'Administration sur ce thème.